

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°14 du 23 mars 2012

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.

Du 2 décembre 2011

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 14 décembre 2009 portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement.

Du 2 décembre 2011

NOR D E F F 1 1 3 2 8 8 9 A

Texte modifié :

Arrêté du 14 décembre 2009 (JO n° 296 du 22 décembre 2009, texte n° 23; signalé au BOC 3/2010 ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 287 du 11 décembre 2011, texte n° 10 ; signalé au BOC 14/2012.

Par arrêté du ministre de la défense et des anciens combattants en date du 2 décembre 2011, l'arrêté du 14 décembre 2009 modifié portant institution de régies et sous-régies auprès de services relevant de la direction générale de l'armement est modifié comme suit :

I. Au tableau de l'article 3., la régie d'avances instituée auprès du service de l'exécution budgétaire et des comptabilités des opérations d'armement, site de Cazaux (Gironde), est supprimée.

II. La suppression de la régie mentionnée au I. du présent arrêté met fin aux fonctions du régisseur concerné.